

Calendrier des (ré)inscriptions 2022-2023

Inscriptions aux activités

Pour les adhérent.e.s de la saison 21/22

Je me réinscris à la même activité et au même créneau

Du **lundi 13 au samedi 18 juin 2022** aux horaires d'ouverture au public

Je m'inscris, ou j'inscris un membre de mon foyer, à une nouvelle activité ou un nouveau créneau

Du **lundi 20 au vendredi 24 juin 2022** aux horaires d'ouverture au public

Créneaux individuels de l'école de musique

Dès le **lundi 20 juin 2022** sur liste d'attente avec réponse au plus tard le samedi 2 juillet 2022

REPRISE
DES ACTIVITÉS

LUNDI
12.09.2022

Pour les nouveaux adhérents

Pour l'ensemble des activités

Samedi 3 septembre 2022
de 9h à 15h

Pour l'école de musique

Vendredi 2 septembre 2022
de 18h à 20h

Inscriptions à l'accueil de loisirs du mercredi après-midi

Pour les enfants déjà inscrits à l'accueil de loisirs des mercredis en 2021-22 et leurs frères et soeurs

Du **lundi 13 au samedi 18 juin 2022** aux horaires d'ouverture au public

Pour les adhérent.e.s 2021-22 et leurs frères et soeurs

Samedi 18 juin 2022 dès 14h et **du lundi 20 au vendredi 24 juin 2022** aux horaires d'ouverture du public

Pour les nouveaux.elles adhérent.e.s

Ouverture des places restantes le **lundi 27 juin 2022** dès 14h puis aux horaires d'ouverture au public

REPRISE
DE L'ACCUEIL
DE LOISIRS

MERCREDI
07.09.2022

Inscriptions à l'accueil de loisirs vacances scolaires

Pour les anciens et nouveaux.elles adhérent.e.s

Samedi 10 septembre 2022 de 9h à 14h puis aux horaires d'ouverture au public

Pièces justificatives enfants

- Attestation de quotient familial CAF
- Numéro d'allocataire CAF
- Carnet de santé
- Photo d'identité (pour l'accueil de loisirs uniquement)

Moyens de paiement

Espèces, chèque, CB, chèque vacances, prélèvement automatique (prévoir un RIB + 2€ frais de gestion). Le paiement valide l'inscription. Les encaissements de chèques se font en septembre et le premier prélèvement début octobre. Pensez à faire vérifier et valider vos coordonnées téléphoniques et mail.

Annulation

Toute réinscription à une activité peut être annulée sans frais, par écrit postal ou par mail jusqu'au **mercredi 31 août 2022**. Au-delà, toute inscription sera considérée comme définitive.



Horaires d'accueil de la MJC du Vieux Lyon

Lundi : 14h à 20h30 - Mardi : 10h à 12h / 16h à 20h30 - Mercredi : 10h à 12h / 14h à 20h30
Jeudi : 10h à 12h / 14h à 20h30 - Vendredi : 14h à 20h30 - Samedi : 9h à 12h30

MJC du Vieux Lyon - 5 place Saint Jean - Lyon 5
04 78 42 48 71 - www.mjcduvieuxlyon.com